

Spécification de besoin pour la base de données de gestion des licenciés de l'ASM Football

CONTEXTE

L'AS Football de la Maison des Ligues (ASM) a plus de quarante ans. Elle se développe au niveau du nombre de licenciés et donc indirectement le nombre de ses dirigeants. En 2014, l'élaboration d'un plan de communication a mis en évidence la nécessité de créer une base de données des licenciés du club afin de pouvoir administrer et gérer la grande quantité d'information liée à ce nombre de participants.

Cette base de données sera partagée sur internet avec les éducateurs et les membres du bureau ou des commissions afin de pouvoir :

- Gérer les inscriptions des licenciés (paiements, coordonnées, équipements...)
- Permettre l'édition de listes de diffusion ciblée ou élargies afin de faciliter la communication du club
- Etablir un état des lieux de l'effectif du club
- Editer des formulaires spécifiques pour l'encadrement des joueurs (annuaires, formulaires ...)

Afin de permettre une utilisation la plus large possible, cet outil sera partagé avec différentes personnes et donc en conséquence, des droits d'accès devront être gérés par un administrateur, membre du bureau. Certains utilisateurs pourront avoir accès en modification de la base de données et d'autres seront uniquement en lecteur.

Une base a déjà été développée en 2014 sur Access afin de permettre une gestion de ces paramètres mais le partage internet des données s'est avéré compliqué et difficile à partager avec notamment des conflits d'accès et donc le risque de perte de données.

Il est donc proposé de redévelopper cette base en prenant en compte le retour d'expérience de la première base de données.

Ce projet est donc proposé à des techniciens en informatique, il sera donc développé avec des méthodologies de développement de projet informatique et de gestion de projet Agiles.

L'ASM jouera le rôle du client qui veillera à ce que ces méthodologie utilisées dans l'industrie et simplifié pour le sujet objet de ce développement, soient expliquées, assimilées et appliquées dans le cadre de ce projet.

L'ASM a également pour projet le développement d'un site internet pour développer l'image du club. Dans ce cadre, si une passerelle ou une intégration de la base de données au site internet est possible, alors cette possibilité sera étudiée.



OBJET DU DOCUMENT

L'objet de ce document est simplement de regrouper les exigences techniques et managériales pour le développement de cet outil.

Il listera notamment:

- La liste des exigences techniques du logiciel de base de données (exigences Tx)
- La liste des exigences de gestion de projet pour le développement du projet (exigences Mx)
- La liste des contraintes budgétaires et horaires sera annotée (P) dans le document (exigences Ex)

EXIGENCE ECONOMIQUES

Exigence E1: coût de fonctionnement

La base de données ne devra pas occasionner de coût annuel pour le club par exemple de licence d'utilisation de logiciel, d'hébergement ou de système d'exploitation. En cas de coût (par exemple d'hébergement de la base de donnée) et notamment si l'absence de solution alternative ou si un intérêt technique ou de sécurité est démontré, alors ce coût devra être validé par le club dès la Revue de Définition Préliminaire (RDP) du projet.

Exigence E2 : déploiement

L'éventuel coût de duplication ou de déploiement d'un logiciel, si celui-ci nécessite une installation sur PC devra être nulle.

Exigence E3: Développement (P)

L'équipe de développement devra évaluer les coûts de réalisation de ce projet en jour/homme. Ce coût sera estimé dès le début du projet, validé par le client et suivi par le chef de projet et renégocié si besoin est. L'objectif est de d'estimer au plus juste l'aspect économique de leur projet.

EXIGENCES TECHNIQUES

SUPPORT / ENVIRONNEMENT / ACCES

Exigence T1 : support de la base de données

La base de données devra être accessible depuis un poste internet sous windows.

Les données devront être enregistrées sur un serveur afin d'assurer une disponibilité permanente depuis tout poste ayant accès à internet.

<u>Option 1</u>: Données sur internet (le moins cher possible) et consultation / modification via interface web et gestion d'un mode hors-connexion pour pouvoir consulter et *éventuellement* modifier (selon les droits).



<u>Option 2</u>: Données sur internet mais modification / consultation via logiciel installé sur PC Windows, logiciel gratuit et libre de droit. En cas de logiciel installé sur PC, un mode « hors connexion » sera disponible dès lors que la connexion internet sera absente permettant ainsi la consultation de la base sans modification possible.

Exigence T2: Initialisation d'un nouveau profil (un licencié)

Lors de la création d'un nouveau profil ou l'importation d'un profil d'une saison passée, l'ensemble des champs non renseignés seront réinitialisées à leur valeur par défaut.

Exigence T3 : gestion des accès

Des utilisateurs pourront être déclarés dans la base selon l'identifiant « Prénom NOM », le login étant géré par l'adresse mail des utilisateurs et un mot de passe. Leurs droits d'accès seront gérés par l'administrateur du site et notamment, les différents droits seront les suivants :

Type de profil	Création des utilisate urs / gestion des droits	Saisie des licences, coordonnées, photos	Saisie des données financières, Attestation de paiement	Consultation			Cupproceion	Effacement des données,	Edition /	
				coordonnées	suivi sportif	financier	Suppression d'un licencié	initialisation des saisons	impression de documents	Mailing
Administrateur	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dirigeant		X		X	X				X	X
Trésorier /secrétaire		X	X	X	X	X	X		X	X
Licencié visiteur				X	X					

Exigence T4: interface

L'interface utilisateur sera adaptée en fonction du profil de la personne. Les fonctions inactives devront être grisées et interdite d'accès.

DONNEES

Exigence T5: données enregistrées

Les données sont regroupées en 2 principales catégories :

- La liste des utilisateurs et des droits d'accès
- Par licenciés :
 - o Les coordonnées du joueur et des parents si celui-ci est mineur
 - o Le suivi sportif du joueur (catégories, licence, formations...)
 - o Le suivi financier du joueur
 - o Le suivi des commandes, habillements, ... (AC)

Les champs libres seront des champs dont les intitulés pourront être modifiés par l'administrateur de la base dans la gestion des paramètres de l'application.

Exigence T6: gestion des saisons (septembre à juillet)

La création d'une nouvelle saison devra se faire par une sauvegarde de la saison en cours et la création d'une base de données vierge de la saison à venir.



L'importation des coordonnées d'un licencié des saisons passées sera possible. Seules les données Coordonnées et photos sont à reprendre, les données financières et suivi sportif devront être initialisées à leur valeur par défaut.

L'ouverture de la base devra automatiquement afficher la saison en cours. La saison activée devra être clairement visible sur l'ensemble des interfaces.

La sélection d'une saison précédente doit être visible!

Exigence T6: importation, cohérence avec site du district

Une base de données existe sur le site du district, un fichier csv ou txt peut-être généré à partir de l'interface internet du district.

Un outil de comparaison avec un fichier Excel issu du district permettra de lister les informations incohérentes entre les 2 bases et de mettre à jour les champs vides de la base ASM et notamment l'état des licences. (Les différences devront être validées ou corrigées).

Exigence T7: exportation des données

La base de données permettra d'exporter ses informations dans un fichier .csv pour une exploitation des données sous d'autres logiciels.

Génération de rapport selon les recherches ou filtres appliqués et mode tri demandé (format PDF).

Il sera nécessaire de pouvoir générer les documents PDF regroupés par catégories et année de naissance, tri par ordre alphabétique sur le nom :

- Etat des paiements : Nom, prénom, montant attendu, montant payé, paiement complet
- Annuaire simple : Nom, prénom, photo, numéro de licence, téléphone portable de contact
- Annuaire complet : annuaire simple + coordonnées des parents, adresse mail
 Formulaire vierge pour l'usage des éducateurs : Nom, prénom, photo, 5 ou 10 colonnes vierges

FONCTIONNALITES ADMINISTRATIVES

Exigence T8: mailling

La base de données, permettra de filtrer une liste de licenciés en sélectionnant des critères sur l'ensemble des champs de la base. A l'issue de ce filtrage, il sera offert la possibilité de communiquer vers ces licenciés sélectionnés en générant une liste de mails compatibles d'un logiciel de messagerie.

Dès l'écran d'accueil, il sera offert la possibilité de s'adresser à tous les licenciés, ou seulement ceux s'étant inscrits à la newsletter.

Attention: à la limite du nombre d'adresse par envoi de mail (90 à la fois pour Outlook)...

Exigence T9: attestation de paiement



Génération de l'attestation de paiement, sauvegarde sur le serveur pour récupération ultérieure.

Exigence T10: recherche d'un licencié

La recherche d'un licencié permettra d'afficher la fiche de ce licencié en tenant compte des droits d'accès du demandeur. La recherche de licencié permettra de proposer une liste de noms ou prénoms selon le texte entré dans le formulaire de recherche et sortira les données utiles sous forme de liste de licenciés afin de permettre l'ouverture de fiches individuelles.

Exigence T11: performance

La fluidité de l'utilisation de la base sera un critère essentiel.

La gestion de la taille des photos et de leur localisation devra être étudiée afin que la base ne soit pas ralentie par leur taille. Réfléchir à les compresser vers une qualité raisonnable

EXIGENCES DE MANAGEMENT

Afin d'améliorer l'aspect pédagogique du projet, l'équipe projet aura à sa charge de s'organiser selon les standards qu'elle souhaite cependant les exigences suivantes devront être respectées :

Exigence M1 : déroulement du projet, points clés

Le projet devra se dérouler avec des points de rendez-vous suivants :

Le Kick-off du projet : dont l'objectif est de valider les entrées du projet, l'organisation, les coûts, le planning, les attendus. Un plan de développement sera présenté.

La RS (revue de spécification) : permettra de revoir avec le client l'ensemble des exigences, les préciser, les affiner et les modifier si nécessaire.

A l'issue de cette réunion, les exigences seront figées donnant lieu à la mise à jour du document de spécification du logiciel.

La RDP (revue de définition préliminaire) : la phase de définition préliminaire se termine par cette revue ou les grandes lignes de la définition du logiciel seront présentée : la structure du logiciel, le principe de fonctionnement, les performances, la présentation de l'interface et sa structure... Réalisation d'une maquette non-fonctionnelle des différentes facettes du logiciel!

A l'issue de la RDP, le design préliminaire sera figé et décrit dans un dossier fonctionnel.

La RCD (Revue Critique de Définition) : cette étape marque la fin de conception détaillée, le logiciel est fonctionnel et ses fonctions sont implémentées.

A l'issue de cette revue, le Dossier fonctionnel, le manuel utilisateur et le cahier de recette (tableau des tests à valider par exigence) seront figés.

La RFV (Revue de Fin de Validation) : Les résultats des essais de validation sont présentés pour procéder à l'acceptation du logiciel et à son déploiement préliminaire (preprod).

Le rapport d'essai est approuvé, le dossier fonctionnel et le manuel utilisateur sont éventuellement ajustés.



La Réunion de clôture du projet : cette réunion permet de clore le projet, de faire un bilan d'affaire et d'en retirer un retour d'expérience. Un bilan d'affaire est rédigé et l'application est déployé in-situ.

Exigence M2: Gestion du projet:

A but pédagogique, le suivi de projet sera mené notamment avec la mise en place :

- De compte-rendu de réunion
- De suivi des coûts
- De gestion des risques
- De suivi des actions
- Un planning de développement

FOURNITURES DE L'ASM

Code couleur

Les couleurs vives sont à éviter, la couleur du club est bleue.

Fichier exemple issu du district

Logo ASM

Le Logo ASM sera fourni en plusieurs versions : version fond blanc, version fond bleu clair et version fond transparent. Selon l'utilisation, un des logos sera utilisé.